



LE PETIT BALADIN



Il y a 20 ans: le Petit Baladin N° 1!

Sommaire

Le mot du maire	2
Nouvelles municipales	3 à 9
Une page d'histoire	9 - 11
Le Mont Mercou	11
Poésie	12
Orchidées	13
Nouvelles des associations	14-19
Nouveautés réglementaires	20
Résultats des examens	20
Cauvaldor services	21
Recensement 2018	22
Agenda	23
Informations utiles	23 - 24
Supplément: cartes des rues	

Bulletin municipal
de la commune de
BALADOU

n° 40 - juillet 2021

Le mot du Maire

Je formule l'espoir que cette étrange page de l'histoire du monde que nous subissons se tourne définitivement.

Je ne peux toutefois écarter le triste constat qu'au fil de cette année et demie de pandémie, nous avons perdu beaucoup de concitoyens, terrassés par la maladie engendrée par ce virus dévastateur.

Un éclair de lumière apparaît : ne baissons pas la garde pour autant.... on nous prévoit une 4^{ème} vague !

Restons prudents, préservons-nous, luttons, mais luttons ensemble : il semblerait que ce ne soit que par la vaccination que nous viendrons à bout de cette maladie, comme ont été éradiquées, par le passé, bien d'autres maladies.

L'homme a cette faculté « d'inventer » sans cesse pour sa sauvegarde.

Faisons-nous vacciner : ce choix s'imposera un jour à nous comme une évidence.

En parallèle, la vie a continué ... avec ses facéties :

- Belle, oui, dès lors que l'on peut retrouver petit à petit librement celle d'avant !

- Pétilante, lorsque les enfants de l'école retrouvent la pratique du cross (vers le bourg), de la randonnée (vers le Mont Mercou) et du vélo (vers Cuzance).

- Civique, lorsque pour la double élection qui vient de se dérouler, un grand nombre d'entre vous ont rapidement répondu à l'appel pour tenir les bureaux de vote... merci à celles et ceux qui ont consacré de leur temps.

- Parfois Inquiétante, comme l'action des blaireaux qui ont tellement « grignoté » le dessous de l'une de nos routes qu'une partie s'est effondrée!.... Les travaux de remise en état devraient commencer vers la mi-juillet, pour un mois environ.

- Des jours, compliquée, lorsqu'on nous a laissé entendre qu'il y avait plus de trois mètres de terre à l'emplacement du nouveau cimetière... et qu'en réalité le rocher se retrouve entre environ 0.70 et 1 mètre de profondeur !

- D'autres, tristounette, lorsque Francis va ranger ses outils pour aller vers une retraite bien méritée.

- Ou accueillante, lorsque Chamssidine a fait ses premiers pas pour le remplacer.

Ainsi va-t-elle.

Ainsi va Baladou où, on ne le dira jamais assez, il fait bon y vivre !

Jean DELVERT

Nouvelles municipales

Le Petit Baladin

Vous avez dans les mains le numéro 40 du Petit Baladin! Pour l'occasion la page de couverture reprend en illustration la couverture du premier numéro, non daté, mais a priori publié vers le milieu de l'an 2001 selon les indications de dates figurant dans les différents articles; c'est-à-dire il y a exactement vingt ans. Si depuis les moyens techniques ont évolué, les grands thèmes abordés sont restés approximativement les mêmes. Certains sont d'un intérêt circonstanciel, d'autres, notamment les pages consacrées à l'histoire de notre commune, peuvent encore mériter notre attention. Nous essaierons d'y revenir dans un proche avenir.

Entretemps nous vous souhaitons une bonne lecture.

Transport à la demande

Lors de sa séance du 03 avril dernier le conseil municipal a décidé de la modification des tarifs du transport à la demande pour les mettre en concordance avec les tarifs officiels du Réseau **liO** (**liO** = « **li**en entre les territoires d'**O**ccitanie », c'est le service régional de transport public). En effet, notre collectivité exerce ce service au plan local via une convention de délégation de compétence signée avec la Région OCCITANIE. Le tarif fixé par la Région doit donc être appliqué.

Ainsi un tarif unique de 2 € par voyageur et par trajet (NB : un aller-retour = 1 trajet!) est désormais proposé pour les trajets suivants :

- **liaison Baladou Martel Aller-Retour: départ vers 9 h chaque mercredi matin.**
- **liaison Baladou Souillac Aller-Retour: départ vers 9 h chaque vendredi matin**
- **liaison Baladou Brive la Gaillarde Aller-Retour : départ vers 14 h le 2^e mercredi du mois**

Les demandes de transport doivent être introduites auprès de la mairie au plus tard la veille du trajet souhaité. Le départ et le retour peuvent s'effectuer à votre domicile ou à la mairie selon votre choix.

Nous en profitons pour remercier les conducteurs bénévoles du minibus municipal, tous titulaires d'une carte verte établie après visite médicale auprès d'un professionnel de santé agréé par la Préfecture, pour le temps qu'ils consacrent à ce service communal.

Adressage

En février et mars dernier, les conseillers municipaux ont sillonné la commune pour poser les poteaux et les plaques des noms de rue, et remettre à chaque propriétaire ou habitant de maison son numéro individuel.

La première commande s'étant avérée incomplète, les quelques plaques manquantes ont été commandées et sont attendues pour fin juillet. Encore un peu de patience, et bientôt tout le monde disposera de la plaque de son numéro de maison, ce qui facilitera grandement le repérage notamment par les livreurs, les artisans, la poste et les secours (eh oui, ça peut arriver, et pas qu'aux autres !).

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux retardataires que la pose du numéro de maison incombe à son propriétaire ou à son occupant. Cependant n'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de difficulté.

Quelques habitants, absents au moment de la distribution des numéros, ont pu trouver dans la boîte aux lettres un avis de passage ; ils peuvent récupérer en mairie leur plaque de numéro de maison et leur attestation. En effet, l'enveloppe est remise en mains propres.

En supplément de ce numéro du Petit Baladin une carte de la commune est fournie. Elle reprend l'ensemble des dénominations des rues, chemins et impasses. Lorsque l'échelle de la carte générale ne permettait pas une bonne lisibilité de la carte générale, des encarts agrandis ont été réalisés.

Agrandissement du cimetière

On vous a parlé dans le précédent numéro du Petit Baladin de l'acquisition en décembre du terrain pour créer une extension au cimetière et répondre ainsi aux futures demandes d'emplacements pour dernière demeure. Depuis, les travaux d'aménagement ont débuté comme prévu. Ils prévoyaient l'abattage des noyers situés sur le terrain, l'enlèvement des souches, et l'affouillement du terrain jusqu'à 2,20 mètres de profondeur dans la zone dédiée aux concessions, afin de s'assurer que le creusement des sépultures puisse se réaliser sans encombre le moment venu.

Malheureusement ces travaux ont rapidement dû s'interrompre. En effet, non seulement le rocher s'est avéré être plus proche de la surface que ce qui avait été

Nouvelles municipales

initialement espéré mais aussi cette situation affecte une superficie bien supérieure à celle initialement attendue.

De nouvelles hypothèses de travaux sont étudiées, toutes plus coûteuses que ce qui avait été initialement budgétisé, et les financements complémentaires sont donc recherchés afin de finaliser au plus vite ce chantier, et de rendre disponible dès que possible cette extension pour de nouvelles sépultures.

Lutte contre les frelons asiatiques



Un nid de frelons asiatiques.
Photo: Paula Jorge, wikipedia

Petit mot de rappel sur l'aide apportée par la mairie en la matière: c'est le bon moment...

De plus en plus de nids de frelons sont signalés sur la commune. Ils s'implantent dans les arbres, les appentis, les cheminées, les plafonds d'habitations ou bâtiments à l'abandon notamment, et menacent

la population de piqûres ayant bien souvent de graves conséquences. Ces nids sont parfois malheureusement ignorés des propriétaires en raison du coût financier de l'entreprise intervenant pour leur destruction.

Par délibération du 12/12/2020 le conseil municipal a décidé d'une participation financière plafonnée à 80 € maximum par nid et selon les conditions suivantes :

- le nid de frelon présent sur le territoire communal doit être signalé en mairie ainsi que l'identité de l'entreprise choisie pour l'enlèvement et destruction, avant intervention,
- la commune établit un bon de participation financière au demandeur, bon à remettre à l'intervenant pour lui signifier l'engagement de la collectivité,
- facturation de l'entreprise intervenante à la commune à hauteur de ce montant maximum
- le paiement de l'éventuel complément reste à charge du demandeur de l'intervention.

Cette participation financière de notre collectivité tend à inciter à l'enlèvement et destruction de nids de frelons dans un souci de sécurité publique. A noter que la destruction des nids sur le domaine public reste entièrement à charge de la collectivité. Merci de les signaler en Mairie.

Communication à la population par email



Comme déjà signalé dans le précédent numéro du Petit Baladin, une enquête a été réalisée voici un an auprès de la population afin de recueillir les adresses de courrier électronique des personnes en disposant, pour communiquer certaines informations par voie informatique.

A ce jour, sur les 250 foyers recensés, 182 adresses mails ont été fournies et sont utilisées pour les envois. Les habitants qui ont répondu favorablement à cette démarche ont pu constater l'utilité du système lors des nombreuses occasions où une information a été transmise : clé trouvée, coupure de route, décès, attestations de déplacement, recensement des jeunes diplômés, arrivée du nouvel agent au transport scolaire, séance de cinéma en plein air, etc. Ce support informatique d'envoi rapide d'informations communales semble donc apprécié par les destinataires.

Une quarantaine de personnes (souvent âgées ou sans accès à Internet) ont expressément souhaité conserver la diffusion papier. Ces personnes, ainsi que celles n'ayant pas répondu à notre sollicitation, continuent de recevoir les informations en papier dans la boîte aux lettres... avec un délai de distribution parfois de quelques jours en fonction de la disponibilité des membres du Conseil Municipal...

Un logiciel spécialisé d'envoi sécurisé des mails est utilisé par la mairie et une messagerie dédiée à cette correspondance a été créée. Les mails sont envoyés individuellement et anonymement à chaque destinataire. Grâce au logiciel utilisé il n'y a pas de possibilité de rendre publique l'adresse électronique de chacun.

L'ajout de nouvelles adresses de destinataires peut se faire à tout moment, nouveaux habitants et retardataires ou autres membres d'un même ménage, seront pris en compte à leur demande. Pour les personnes ayant fourni une adresse, il conviendra de nous informer d'un éventuel changement de messagerie.

N'hésitez plus : faites le pas en communiquant votre adresse e-mail à la mairie en envoyant un message à ***mairiebaladou@gmail.com*** !

Nouvelles municipales

Cantine scolaire

Une alimentation saine, durable et accessible à tous...



Jusqu'à la fin de cette année scolaire (2020/2021), l'APE (Associations de Parents d'Elèves) de Baladou/Cuzance gérait les repas de la cantine scolaire pour ces deux écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Suite à la dissolution de cette APE en cours d'année, la municipalité de Baladou a décidé de reprendre en régie la gestion de cette cantine.

La municipalité devra donc dorénavant fournir un local et du personnel pour la confection des repas et la surveillance de la cantine (ce qu'elle faisait déjà), mais elle sera aussi responsable de l'élaboration des menus et de l'organisation de l'approvisionnement et des achats, laissant aux soins du Trésor Public de s'occuper du recouvrement du prix des repas.

La municipalité profite de cette opportunité pour, non seulement s'assurer que notre cantine soit conforme aux nouvelles exigences de la « loi EGALIM » (entrant en vigueur en Janvier 2022), mais pour aller encore plus loin, en s'engageant dans une démarche de labellisation « **Territoire Bio Engagé** ».

Cette démarche vise à prendre des mesures qui nous permettent d'offrir des repas élaborés avec des aliments sains labellisés (AOP/AOC/IGP/BIO...), issus des circuits courts, et à un prix plus que raisonnable (2,90€), pour que nos enfants continuent à bien manger !

Commémorations

19 MARS 1962 ET 8 MAI 1945

En raison des restrictions sanitaires, ces deux cérémonies se sont tenues en petit comité, l'une au monument du 19 mars 1962, et l'autre au monument aux morts, avec une délégation du conseil municipal ainsi que Messieurs BRUGUE et LAVERGNE, porte-drapeau et représentant d'association d'anciens combattants. Chaque fois un texte a été lu, notamment à l'occasion du centième anniversaire de l'inauguration du monument au Soldat Inconnu. Les cérémonies se sont poursuivies par l'appel nominatif des soldats morts pour la France durant l'année écoulée, ainsi que des Baladins morts au Champ d'Honneur; elles se sont terminées par le dépôt de fleurs au pied des monuments.



Elections

Nous avons fait appel aux bonnes volontés pour assurer les permanences des bureaux de vote des 20 et 27 juin derniers pour les élections régionales et départementales. En effet, le dédoublement des bureaux et le protocole sanitaire imposaient la participation d'un nombre important de personnes et les seuls conseillers municipaux ne suffisaient pas à la tâche. Nous remercions vivement les Baladines et les Baladins qui ont accepté de venir donner un peu de leur temps pour nous aider.

Recensement citoyen



Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent spontanément se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

La mairie du domicile délivre alors une attestation de recensement. Cette démarche permet à l'Administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans, mais également de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Nouvelles municipales

Urbanisme

Malgré différents rappels et informations sur la réglementation (locale et nationale) dans les précédents Petit Baladin, nous déplorons encore des constructions ou travaux d'aménagement réalisés sans demande préalable.

Bon nombre de travaux, qu'ils créent une surface taxable ou non, telle une réfection de toiture ou l'édification d'une clôture, sont soumis à autorisation. Veillez également au délai d'instruction pour ne pas anticiper vos travaux avant la réponse...

En cas de doute sur la nature et la réglementation de votre projet, vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Création d'un fonds d'archives communales

Appel à contributions

Une collecte de documents est lancée auprès de la population à l'initiative de la secrétaire de mairie afin de constituer un fonds d'archives communales, témoignage de l'histoire de Baladou et trace importante pour le futur. L'idée est de garder la mémoire visuelle de l'évolution des routes et des bâtiments, des maisons de famille, mais aussi des personnes et des événements festifs ou autres qui ont émaillé la vie de notre commune.

Les décennies défilent, c'est pourquoi il est important de permettre aux générations actuelles et futures de disposer d'un visuel de ces évolutions et d'une trace de ce qui peut être raconté oralement. Toutes les contributions sont les bienvenues pour que l'histoire de la commune se maintienne et que le passé ne s'oublie pas. C'est ce passé qui fait en partie l'âme du village que chacun connaît aujourd'hui. Malheureusement si on n'y prend garde, de nombreux souvenirs individuels et collectifs s'effacent et se perdent au fil du renouvellement des générations et des départs de Baladou.

Les supports espérés sont variés: photos de classes, de festivités, de personnes marquantes de la commune (contemporaines ou décédées), de bâtiments, de travaux. Les documents seront numérisés en mairie et restitués à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Vous pouvez également vous présenter en mairie et, après copie, repartir avec vos documents quelques minutes plus tard.

Les sujets possibles sont vastes : le travail de la terre, les restaurants et commerces du Bourg, l'école, la vie autour des mares, la création ou la modification de tracés de routes, par exemple le carrefour de l'église il y a 100 ans, 50 ans, 20 ans et aujourd'hui ; le train en halte au passage à niveau ou à la gare du Pigeon ; les traces encore visibles de la guerre (peintures ou autres). Il est également possible d'envisager une attention particulière au patrimoine spécifique comme les maisons de maître de Chavane et des Meynades ou le Château de Pomié. Bien que ces demeures soient privées, elles ont, tout autant que l'église, traversé les siècles, et on donc dû figurer dans des documents et photos oubliés.

Les contributions peuvent également prendre la forme de souvenirs relatés sur papier où chacun peut exprimer un fait qui l'a marqué, l'un ou l'autre souvenir particulier sur l'exemple des dernières publications de Mme Georgette Gay Mouraud dans le Petit Baladin de janvier dernier ou de certains récits de M. Jean-Louis Clédel. On peut ainsi exposer différents souvenirs d'école, de fêtes du village, de vie quotidienne, la vie du Bourg et ses divers commerces, les métiers aujourd'hui disparus...

Photos ou autres documents : tous les thèmes sont acceptés!

Si la récolte est fructueuse on pourra envisager de réaliser une exposition générale ou thématique, et d'organiser tant la conservation que l'accès à la documentation recueillie.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour participer à cette démarche avec vos souvenirs et votre plume, mais aussi vos données familiales et vos archives, parfois bien rangées et oubliées.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter la secrétaire de Mairie.

Borne WiFi publique

La borne de WiFi publique « Lot Numérique » a été installée en mars dernier comme prévu à l'angle de la Mairie côté cour. Il s'agit d'une opération à coûts partagés, le Département prenant en charge l'installation et la Municipalité couvrant les frais de fonctionnement et de maintenance. On peut désormais se connecter depuis son portable, sa tablette ou son ordinateur lorsqu'on se trouve sur le parking arrière, sur le parking avant au voisinage de la boîte aux lettres de La Poste, dans la partie droite de la salle des fêtes, et sur une large zone

Nouvelles municipales



atteignant l'arrière de la bibliothèque et de l'Atelier du Goût. On couvre en outre une partie du domaine communal entre la Mairie et la D803 (chemin des Chênes), où se trouvent notamment le terrain de pétanque et les tables de pique-nique. Les divers obstacles (arbres, constructions, clôtures métalliques) affaiblissent ou bloquent le signal : il convient donc de se déplacer là où on est en vue de l'antenne. Dans les bâtiments comme la bibliothèque, l'Atelier du Goût et la salle des fêtes, il est possible d'améliorer la couverture en y installant si c'est utile un répéteur du commerce, comme on les utilise à la maison.

CONNEXION

1. Pour se connecter il faut à partir de son téléphone portable sélectionner dans les paramètres le réseau wifi « lot numérique ».
2. Ensuite, un peu comme pour accéder à Internet dans les hôtels, une page s'ouvre dans le navigateur et permet l'inscription au service. Si le navigateur ne s'ouvre pas automatiquement, il faut le faire manuellement. Les informations demandées comprennent l'adresse e-mail, le nom, le prénom et le code postal.
3. Attention ! l'inscription implique de valider les conditions générales d'utilisation. Il faut pour cela faire défiler la page jusque la fin pour découvrir le bouton de validation.
5. Pour finaliser l'inscription il faut ensuite la valider dans l'e-mail envoyé par Lot numérique. Il suffit de cliquer sur le lien fourni.

Si vous avez validé votre e-mail, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau toute l'opération d'inscription lors de la connexion suivante. Le système vous reconnaîtra automatiquement. Cependant l'inscription est spécifique à chaque appareil. Si par exemple vous utilisez un téléphone et une tablette vous devez vous inscrire séparément pour chacun de ces deux appareils. Si vous faites une faute de frappe, comme par exemple insérer un espace à la fin de l'adresse email, le système vous créera un nouveau compte. Pas de souci !

L'accès est libre pour tous. Il suffira de s'inscrire une fois pour toutes. L'inscription est en outre valable pour tous les sites du Lot équipés dans le cadre de ce projet.

Fibre optique

Certains habitants ont déjà pu faire installer la fibre dont le déploiement est en cours sur le territoire de la com-

mune.

La zone du Saulou, de Chavane et des Landes est déjà desservie. Ceux qui souhaitent se raccorder à la fibre devront prendre contact avec un opérateur de téléphonie s'ils ne sont pas démarchés par ceux-ci. Le reste du territoire sera couvert progressivement dans les semaines à venir.

Quelques nouvelles de l'école

L'année scolaire s'est terminée le 06 juillet dernier pour les 23 élèves de CE2 et CM1 de Baladou.

Ces dernières semaines plusieurs projets ont été réalisés.

CROSS

Le 19 mars au matin, les enfants ont participé au cross organisé pour eux dans Baladou.

Après d'être élanés avec le top départ en dessous de l'église, monté la pente jusqu'à la croix du Tourtal, emprunté les chemins de terre et castine, l'arrivée s'est faite quelques minutes plus tard dans le pré appartenant à la mairie en face le cimetière aux Canabals.

CONCOURS « UN POÈME POUR UN CHIEN »

Le refuge canin du Lot a lancé en mars dernier un concours visant à la rédaction de poèmes pour décrire les qualités des animaux à adopter. Tous les enfants de notre école ont participé. Les responsables du refuge ont retenu 2 rédactions publiées sur leur site internet dont celui de Cléia et de Lourick qui ont écrit un poème dédié à Gitane, une épagneule de 8 ans.

Gitane je suis fan.

Tu me fais rire avec tes oreilles d'âne.

J'aime jouer avec toi

Et te promener dans les bois.

Je t'aime Gitane tu es toute douce.

Tu aimes prendre ton bain avec de la mousse.

Tu aimes monter dans la voiture

Pour partir à l'aventure.

Tu creuses des trous un peu partout.

Tu es fou-fou.

Tu aimes jouer avec les autres chiens.

Tu fais des gros câlins.

ASCENSION DU MONT MERCOU

A l'initiative de l'association du bassin des écoles de la Dordogne, diverses rencontres sont organisées au fil de l'année. Le 14 juin c'est à pied que les élèves ont rejoint, via les chemins de randonnée de Baladou, le Mont Mercou pour y retrouver leurs camarades de Martel. Après un atelier de Land Art les enfants ont pu récupérer

Nouvelles municipales



picnique au Mont Mercou

leur sac à dos de pique-nique amené en voiture par Francis, notre agent communal. Des ateliers d'athlétisme ont été organisés par Dominique Bailly, président de l'Usep : course de vitesse, course de haie, saut en longueur, lancer de poids, et enfin nouvelle activité: frisbee golf. Tous les enfants ont ensuite pris le chemin du retour à pied pour revenir à leurs écoles respectives.

PERMIS PIÉTON

Tous les élèves ont obtenu ce précieux sésame fin juin. La remise de ce diplôme a été réalisée en partenariat avec la MAIF, dans le cadre du partenariat prévention représentée par Yvette et Jean-Claude CRISTOL, et la gendarmerie.

SESSION VÉLO

Lors de la dernière semaine de l'année scolaire, Carole Binet, professeure des écoles, a organisé une session vélo chaque après-midi dans le bois situé au-dessus de la mairie. Les enfants ont pu réviser ou apprendre les bases de la circulation à deux roues en groupe. Après quelques jours d'entraînement, la classe est partie de la mairie à la Maison de la Truffe à Cuzance le lundi 05 juillet vers 9h15 et sont rentrés à Baladou vers 11h. Plusieurs adultes, dont quelques parents et enseignants à la retraite, ont aidé à l'encadrement de ces élèves pour assurer leur sécurité tout au long du trajet à raison d'un adulte pour un groupe de 4 enfants.

Les agents communaux ont assuré le ravitaillement en eau à Cuzance et servi de véhicule de queue de peloton.

THÉÂTRE

Les enfants ont appris une pièce de théâtre afin de travailler le langage oral et l'éloquence.

C'est une pièce tirée de la collection "Lire et jouer avec Mip et Lo" dirigée par Anne-marie Boumendil et écrit par Stéphanie Tesson chez NATHAN.

Ils étaient désireux de la présenter aux parents. Alors, lundi 5 juillet à 18h, la salle des fêtes de Baladou a accueilli la seule et unique représentation de "Mip et Lo

et la loi du nez rouge" et ses 22 acteurs amateurs. La salle s'y prête bien grâce à l'éclairage et aux conditions sonores.

Cela a été une franche réussite acclamée par plus de cinquante spectateurs (parents, frères et soeurs, papis, mamies, amis).

ANNÉE SCOLAIRE 2021 2022

Carole Binet accueillera à nouveau des CE2 CM1 en septembre prochain. Divers projets trottent déjà dans sa tête... à réaliser avec ces 22 futurs élèves.

Agents techniques communaux

Après 16 ans à arpenter la commune avec le minibus du transport scolaire, à tailler herbe, haies et arbres, à entretenir les bâtiments et reboucher les trous de nos routes, pour ne citer que ces quelques tâches, notre agent communal Francis MEUNIER a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août prochain. Dévoué à Baladou, il n'a pas ménagé ses efforts et pourra profiter d'un repos bien mérité.

Afin d'assurer la passation, un nouvel agent est arrivé au 15 juin dans l'équipe technique. Chamssidine MALHANA, dit Danny, a été retenu parmi les 10 candidatures reçues.



Originaire de Mayotte et après quelques années passées à Brive la Gaillarde, il a acquis une maison et s'est donc installé en famille à Baladou depuis un peu plus de 2 ans. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur la population pour lui réserver le meilleur accueil. Un petit temps d'adaptation au poste et prise de repères est nécessaire mais Michel MONGALVY, autre agent communal présent 1 journée par semaine, le guidera au besoin après le départ effectif de Francis.

A noter qu'un nouveau changement de personnel interviendra à l'école à compter de septembre pour la cantine et la garderie.

Le feuilleton des blaireaux...

FEUILLETON DE NOS PENSIONNAIRES SOUTERRAINS DU TOURTAL - ÉPISODE DE JUIN 2021.

La colonie d'environ 25 individus est toujours bien présente en contrebas du virage du Tourtal, dans le talus mais également sous la chaussée. Avec le temps, les terriers ont été construits du bas vers le haut, les derniers ayant été creusés à environ 50 cm sous la chaussée. Des fissures sont apparues dans le goudron en surface, et même un trou d'environ un mètre de profondeur s'est formé dans l'axe de la route. Le risque d'apparition de nouveaux trous a imposé, par mesure de sécurité, de fermer complètement la route pour une durée indéterminée. Des déviations tous véhicules sont depuis le 10 juin en place pour rediriger tous les usagers par la départementale D803. Seuls les habitants du Tourtal et de Fages ont l'accès maintenu par le Bourg.

Cette déviation et cette coupure de route dérangent, mais elles sont justifiées par la sécurité que nous nous devons d'assurer aux usagers en cas de danger.

Toutefois, malgré la signalisation en place, nous avons à déplorer un irrespect récurrent face aux consignes. Pour certains réfractaires au détour imposé, il semble plus simple de rouler au milieu des noyers du voisin. En effet, nous avons à maintes reprises (c'est à dire plusieurs fois par jour) dû replacer la rubalise et les panneaux qui étaient enlevés ou déplacés. Sans compter que le terrain de noyers est un terrain privé sur lequel des installations d'irrigations sont au ras sol et peu visibles. Ce sont ainsi quelques dix arroseurs qui ont été endommagés. Les dommages créés sur la propriété d'autrui semblent pour

ces habitués « du passage en force » ne pas être leur souci. Pourtant il est fort probable que si ce terrain de noyers était leur jardin d'habitation, ils seraient les premiers mécontents de ces traversées intempestives. Que se passera-t-il si lors de ce passage en force, un trou se crée sous les roues de cet / ces individus et qu'il y reste bloqué ?

Et que dire des vols de panneaux de signalisation ? Car oui, nous avons des panneaux qui ont bien mystérieusement disparu... certains de ces panneaux nous avaient été prêtés par une autre collectivité car nous n'en avons pas assez en notre possession... A qui adressons-nous la facture du rachat pour rééquiper notre collectivité et celle qui nous a gentiment prêté son matériel ?

Soyez rassurés, la Gendarmerie, contactée pour ces méfaits, surveille désormais cette zone avec une particulière vigilance.

On ne reviendra pas sur les démarches entreprises par la Municipalité auprès des différentes instances pour remettre en état la route, cela a déjà été décrit dans les précédents bulletins communaux. L'ampleur des travaux et le montant des devis n'est pas à portée immédiate de notre budget communal. Heureusement une solution a été trouvée auprès de la régie « voirie » de Cauvaldor, ménageant à la fois la sécurité des usagers de la route et l'habitat des blaireaux. Il est prévu que les travaux débutent vers la mi-juillet pour une durée probable d'un mois.

Conservons le « bon côté » de la chose : c'est une autre preuve, s'il en était besoin, qu'il fait bon vivre à Baladou, que les habitants soient humains ou blaireaux !!!... .

Une page d'histoire

LA MOISSON à BALADOU ET DANS NOS CAMPAGNES DU MOYEN ÂGE au XX^{ème} SIÈCLE.

Nos régions des Causses du Lot font sans doute partie des zones les plus déshéritées et des moins fertiles de l'hexagone. Mais ces zones sont hétéroclites ; il y a çà et là des terrains sur des petites régions, comme la nôtre, un peu plus « favorisées » qui conviennent aux céréales, productions par excellence des bonnes terres de notre pays.

Dans le passé, le blé était toujours présent dans l'assolement des agriculteurs de chez nous, et même parfois il y tenait une place importante, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Semer le blé, c'était, certes, une nécessité économique, mais il y avait aussi un côté psychologique que l'on ne ressent plus de nos jours.

Le blé que l'on appelait le froment, était le pain de la famille et le pain était la nourriture de base dans nos campagnes. Manquer de pain était la hantise suprême, qui souvent, se transmettait entre générations. Cette hantise (sans doute excessive) se réactiva durant la guerre avec les pénuries alimentaires. Tous les agriculteurs avaient une petite réserve de blé ou de farine qu'ils protégeaient en attendant la récolte suivante, au cas où...

Le blé était la culture vivrière par excellence.

Il y avait un four à pain dans tous les villages et toutes les familles faisaient leur pain.

Quand le grenier était plein (le blé était stocké au grenier) et que la salière était bien emplie (la salière était un meuble où l'on mettait à saler le cochon), l'on pouvait voir venir...

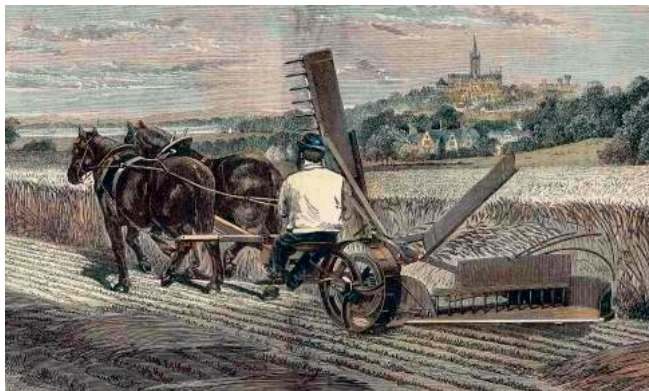
J'avais entendu plusieurs fois cet argument à cette époque d'autoconsommation.

Toutes les familles tuaient également un cochon pour leur consommation, quelquefois deux. L'on allait bien à l'épicerie du village chercher quelques produits de première nécessité : Sucre, Café, Allumettes, etc. mais l'on produisait tout le reste : Volailles, Légumes, Fruits, Etc.

Du Moyen Âge jusqu'au début du siècle (1900) toute la moisson était faite à la main de l'homme, c'est-à-dire à la faucille dans nos régions. C'était un travail colossal et pénible. Il y avait pour cela un « marché de la main d'œuvre » à Souillac. Tous les dimanches matin les moissonneurs louaient leur service à la semaine. Ces hommes et aussi ces femmes, car il y avait aussi des femmes, venaient de notre région mais aussi et surtout du Périgord noir voisin, très peuplé à cette époque.

A Baladou, tous ceux qui avaient plusieurs hectares à moissonner allaient embaucher à « ce marché ». Il fallait évidemment héberger et nourrir ces moissonneurs, mais ils n'étaient pas exigeants.

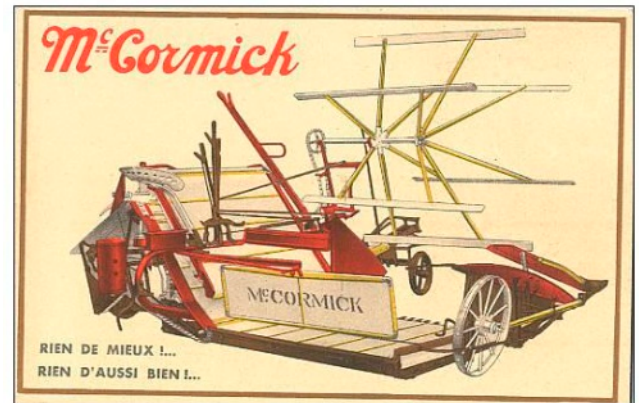
Les premières faucheuses javeleuses firent leur apparition vers la fin 1800 début 1900. Il s'agissait de faucheuses à herbe polyvalentes avec un lamier de 1,20 ou 1,30 mètre sur lequel un équipement supplémentaire avait été monté pour mettre en javelle. Tractées par un attelage c'était une avancée évidente par rapport à la faucille, mais il fallait enlever les javelles à chaque tour, pour un travail en



Faucheuse - Javeleuse

continu, et ensuite lier ces dernières avec des liens en paille de seigle. La pénibilité était moindre mais le gain de temps n'était pas évident par rapport à une équipe de moissonneurs à la faucille. Cette situation durera jusqu'à la fin de la guerre de 1914 - 1918.

Dès la fin des hostilités vers 1920 les moissonneuses-lieuses arriveront dans notre pays. Elles venaient d'Amérique et portaient toutes des noms qui nous sont familiers aujourd'hui dans le matériel agricole : MAC CORMICK, DEERING, MASSEY HARRIS, JOHN DEERE



Moissonneuse - lieuse

Ces machines, assez complexes pour l'époque solutionnaient à la fois la coupe et le liage des javelles qui devenaient des gerbes et qui étaient évacuées latéralement. C'était, par rapport au passé, une avancée technique importante. Tout d'abord, arrivées dans les régions céréalières, elles sont très vite descendues chez nous. C'est sans doute la machine qui s'est imposée le plus rapidement dans nos régions sous-développées.

Les travaux de récolte des céréales aux champs ont été divisés par deux. Tractées soit par tracteurs, qui commençaient à arriver, elles pouvaient l'être également par traction animale. La plupart des agriculteurs de la commune se sont équipés seuls ou à plusieurs entre les deux guerres. Il y avait aussi des entreprises de moisson équipées de ce matériel.

A la veille de la Seconde Guerre Mondiale toute la commune moissonnait à la lieuse.

A la saison suivante, un problème anodin, en apparence, mais lourd de conséquences est apparu :

LA FICELLE PAPIER

Avec la guerre, en 1940 le sisal¹ (production tropicale) n'arrive plus en France, et il servait à fabriquer la ficelle qu'utilisaient toutes les moissonneuses lieuses. Pour y suppléer, il est proposé de la ficelle en papier.

Cette ficelle est fabriquée à partir de papier torsadé assez résistant, mais rigide, elle manque de souplesse. Aucune machine ne l'accepte. Elle glisse sur « le bec du lieur » et

le nœud de liage ne se fait que rarement. Dans le meilleur des cas, la moitié seulement des gerbes sont attachées, les autres sont rejetées en paille. Il faut les refaire à la main et les attacher également à la main avec des liens en paille. C'est une catastrophe !

Tous les passionnés de mécanique agricole se mobilisent, tous les réglages sont essayés, toutes les pièces supposées défectueuses sont remplacées, dans le lieu, des modifications sont même effectuées à la lime... Mais rien n'y fait.

La ficelle trop rigide glisse sur le lieu et plus de la moitié des gerbes ne s'attachent pas !

Alors qu'en cette première année de guerre la main d'œuvre est rare et presque tous les hommes de la commune sont retenus en Allemagne (26), la moisson s'éternise. Certains même, par « dépit » étaient revenus à la javeuse pensant gagner du temps. Toute la famille est mobilisée des plus jeunes aux plus vieux, à cause de cette ficelle papier, pour terminer la moisson. Ce n'est, je pense, que la saison suivante qu'un début de solution a été trouvé. Plutôt que de s'acharner sur les machines, certains ont tenté d'assouplir cette ficelle en l'humidifiant et cela avait été concluant. Mais comment faire cette opération ? Je me souviens que mon père avait tenté d'arroser cette ficelle avec un pulvérisateur à dos (pompe à sulfater) mais la méthode ne pouvait être appliquée au travail. « Désabusé » il avait mis la pelote dans un seau rempli d'eau en disant :

Fichu pour fichu, l'on verra bien ce que ça donne !

Cette méthode lui avait été donnée par un ami, mais il était très sceptique, car le papier dans l'eau... et pourtant cela avait marché. La ficelle avait tenu, et les ratés de liage avaient diminué de moitié et même plus par la suite. En concertation avec les voisins, cette méthode s'était « affinée » par tâtonnement. Il fallait déterminer avec précision le temps de trempage dans l'eau :

Trop, la ficelle cassait

Pas assez, c'était moins efficace pour le liage.

Je n'ai pas en mémoire le temps idéal, mais je sais qu'il fallait être rigoureux pour faire cette opération et avoir la montre à la main. A partir de là les choses se sont arrangées. Cela ne valait pas le sisal, il y avait bien quelques ratés, mais c'était acceptable et la moisson n'était plus le cauchemar de l'année d'avant. Il a fallu attendre la fin de la guerre pour revoir la ficelle de sisal.

La MOISSONNEUSE BATTEUSE

La moissonneuse-batteuse est arrivée dans les années 1960. Comme les lieuses, elle venait d'Amérique. En plus de la moisson elle solutionnait l'ensemble de la récolte du champ au grenier. Plus besoin de faire la meule et surtout le battage, travail pénible et harassant qui nécessitait au moins une vingtaine de personnes.

Il a fallu néanmoins un temps d'adaptation et s'équiper en matériels nouveaux :

Remorques - Céréalières - Vis à grains - Cellules de stockage.

Ces quelques éléments sur l'évolution et la mécanisation progressive de la récolte des céréales nous donnent un aperçu de l'évolution de l'agriculture dans nos régions. Nous venons de loin....

Le Moyen Âge, chez nous, pour les gens de la terre a duré jusqu'au début du siècle dernier. Tous les travaux étaient faits à la main de l'homme du semis à la récolte.

En moins d'un siècle, nous sommes passés du Moyen Âge au XX^e siècle... Sans nous rendre compte que nous venions de si loin.... en si peu de temps.

Jean-Louis CLEDEL

¹ Le sisal était obtenu à partir des fibres de l'agave sisalana cultivée dans l'est du Mexique, il était expédié à partir du port mexicain de Sisal.

Le Mont Mercou

Bienvenue au Mont Mercou... sur Mars!

Quelle surprise d'apprendre que notre Mont Mercou lotois situé sur le territoire de Creysse avait maintenant un double plus petit sur Mars!

En effet, le rover (ou astromobile) "Curiosity" a signé le 26 mars dernier un de ses plus beaux selfies devant le Mont Mercou...sur Mars.

Curiosity a déjà passé plus de 3000 jours sur la planète rouge. Lancé de Cap Canaveral le 26 novembre 2011, il a "a-marssi" le 6 août 2012 et a depuis, envoyé nombre d'informations précieuses aux scientifiques de la NASA.

Le rover, qui fait la taille d'une voiture, tournait depuis plusieurs semaines autour d'un petit monticule. L'aspect feuilleté de celui-ci intéresse beaucoup les géologues qui

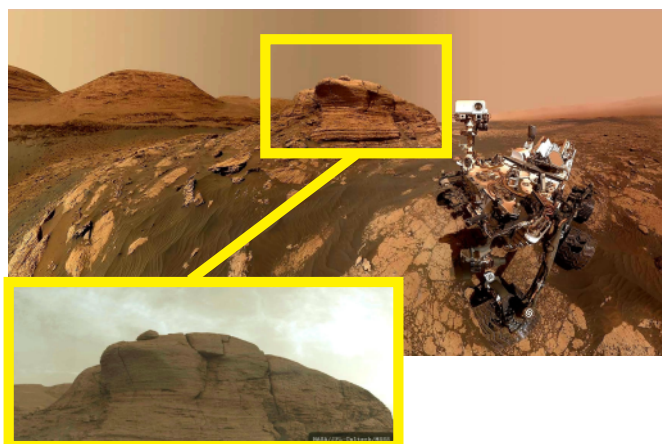


"Notre" Mont Mercou

peuvent, grâce aux prélèvements faits par le robot, en apprendre beaucoup sur l'histoire de la planète rouge.

Début mars 2021, le rover a approché cette formation rocheuse que les scientifiques ont décidé de nommer Mont Mercou, le relief de celui-ci étant très similaire au mont Lotois, même si, contrairement à celui sur Terre qui s'élève à 316 mètres, celui sur Mars n'en fait que 6!

Curiosity a utilisé sa 'Mastcam', une sorte de perche à selfie et s'est pris en photo devant le Mont Mercou



Le Mont Mercou sur Mars

martien. Le 4 mai 2021 il a gravi le mont et pris une photo panoramique qui montrait non pas les Monts d'Auvergne mais le cratère Gale.

À quand un jumelage entre Mars et le Lot ?
Pour plus d'infos: mars.nasa.gov

Isha Mulholland

Poésie

Pomié mon village

*C'est un petit hameau formant cercle fermé
Ramifié en chemins menant vers l'aventure.
Les mesures centenaires sous les arbres abritées,
Ont du Quercy l'histoire, la belle architecture.*

*Quelques bâtisses neuves s'octroient une ambition
Mais elles restent extérieures, périphériques, paternes.
Architecte ambitieux qui a cru qu'un crayon
Porterait au bourg joie !! même pas les lanternes.*

*La route qui dessert chaque cour castinée
S'enroule en bord de combe, s'hérissé de noyers,
Se gravillonne un peu au gré des cantonniers.
Mais son sillon central garde l'herbe cachée.*

*Elle s'en parait avant, repoussant le bitume,
Cette guerre-là perdue, lui laisse une rancune.
Elle sait la conjoncture, elle sent les brins qui grattent
Elle sait qu'un jour viendra, la nature est ingrante.*

*Les âmes du village se comptent chaque année
Lors d'une transhumance qui les mène à table.
Moissons pendant longtemps, remplissaient les tablées,
En ce siècle nouveau, le travail est aimable.*

*Il faut donc perpétrer victuailles et bon vin
En oubliant le grain, mais en gardant l'ivraie
Qui deviendra ivresse, mauvaise herbe au raisin,
Mais les gens de ce lieu savent raison garder.*

*Les siècles ont soudé les pierres des citernes,
Voûtes des caves vides, murets en perdition.
Les années sont passées, les esprits sont moins
ternes,
Les habitants nouveaux absorbent les traditions.*

*C'est l'oasis enviée où viennent les pèlerins
D'une vie achevée. Ils y trouvent un toit,
Se frictionnent aux anciens, ils s'y posent enfin
Laisant au temps, aux vents, emporter leurs émois.*

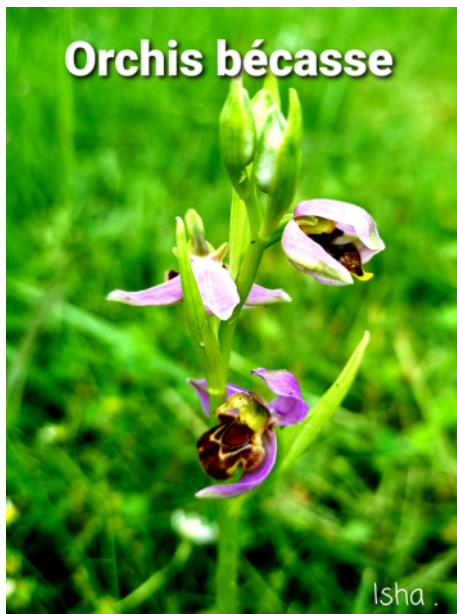
*C'est au nom de Pomié qu'il répond de longtemps
Il garde bien enfoui, son passé, ses fantômes,
Il montre sa fierté à voir ses habitants
Remplir l'air doux de sons, verres qui tintent, cris de
mômes.*

Jean-Luc Briat

Les orchidées du Lot

La croyance populaire veut que toutes les orchidées viennent de contrées lointaines, alors que la France métropolitaine en compte plus de 150 espèces, dont une cinquantaine dans le Lot et 14 sur la seule commune de Baladou. Contrairement à certaines de leurs consœurs tropicales, la plupart des orchidées sauvages de notre département sont petites et discrètes, mais leur élégance, leurs couleurs subtiles et leurs formes étranges méritent notre attention et notre respect. Les orchidées des bois et forêts et celles des terrains secs sont les espèces que l'on peut trouver à Baladou.

Parmi celles-ci, et sans doute la plus commune, la céphalanthère à longues feuilles, belle orchidée blanche et élancée qui apparaît dès le mois d'avril, dans les sous-bois ou en lisière des forêts. C'est là où l'on trouvera aussi l'orphrys ou orchis bécasse, d'un rose très clair ou violacé et qui, de profil, ressemble à l'oiseau du même nom.



Dès le mois de mai, on voit de robustes tiges vertes qui commencent à pousser et qui s'épanouiront en juin : ce sont les orchis bouc qui, avec leurs fleurs nombreuses et très odorantes, attirent nombre d'insectes. Vous comprendrez vite pourquoi on la nomme ainsi si vous vous approchez un peu... Orchis bouc en français à cause de son odeur, on la nomme Orchidée lézard (lizard Orchid) en anglais, à cause de cette sorte de langue dans la fleur qui se déroule vers l'avant en spirale.

L'orchidée la plus visible dans notre département est l'Orchis Pyramidal, une plante élancée avec des fleurs en épis coniques et dont les couleurs s'étalent du rose au violet. En revanche, le Serapias Langue est plus difficile à



trouver et pourtant, cette orchidée réside en colonies sur le Mont Mercou. Elle est de petite taille - 5 à 20 cm - et avec son pétale supérieur divisé en deux, elle semble vous tirer la langue :) .



Si nous voulons conserver la diversité de notre flore, il ne faut pas cueillir les orchidées, ne pas essayer de les transplanter dans les jardins et éviter au maximum de perturber ou dégrader les milieux qui les abritent. Ainsi, la nature continuera de nous éblouir par sa diversité.

Isha Mulholland

Nouvelles des associations

Quercy Généalogie

ANTENNE DE GÉNÉALOGIE EN CORRÈZE



Comme pour beaucoup d'associations, cette année n'a pas permis de se retrouver régulièrement, c'est à dire, tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois, sous

la présidence de Jean Claude Mazot.

C'est donc avec plaisir qu'une réunion a eu lieu le 30 juin à la Mairie de Baladou.

Néanmoins, que ce soit de manière individuelle, téléphonique, ou par mail, les contacts entre les adhérents et le travail de recherche se sont poursuivis.

Les recherches aux archives départementales ont pu avoir lieu depuis mai, dans les conditions du protocole sanitaire mis en place. Nous avons donc fait le point sur les travaux réalisés durant cette année par chaque adhérent et sur les projets proposés :

- Un projet d'indexation du recensement de 1911 sur les communes du Lot, lancé par une association Nationale de Généalogie en ligne, pour lequel des volontaires sont demandés.

- Des informations sur le nouveau local de Généalogie en Corrèze à Brive, 122 rue Pierre Chaumeil, salle 103. Ce grand local est bien adapté, équipé de matériel informatique adéquat, et disposant d'un grand parking gratuit. Toutes les personnes intéressées peuvent s'y rendre en téléphonant au 05 55 24 16 93. Le nombre de documents proposés est considérable et varié.

- Une plaque apposée par le Souvenir Français à Nespouls, en mémoire de deux soldats morts durant la guerre de 1870-1871, à Neuville Saint-Vaast. Il s'agissait des soldats Noaillac et Jauberthie.

- Un travail fait à propos des Justes, durant la dernière guerre.

- Chacun a poursuivi sa généalogie personnelle, parfois à partir de correspondances familiales. Se pose souvent le problème qui, à la fin des concessions, oblige les Mairies à détruire les tombes anciennes et non revendiquées. C'est une perte importante d'information.

- Un travail collectif a été proposé au sujet de l'histoire du Château de Belcastel. De nombreux adhérents sont intéressés, une des propriétaires doit rejoindre le groupe à la rentrée pour affiner le projet.

- Un roman écrit par l'un de nos adhérents, dont le point de départ se situe à Cuzance, durant de la Vicomté de Turenne.



- Un retour sur la conférence de Mme Guély, à Brive, le 30 juin, se rapportant aux pierres plantées du Pigeon.

- Un point sur l'histoire du château de Meyronne, qui est en ligne sur le site de cette mairie.

Nous espérons que 2021-2022 nous permettra plus facilement de poursuivre nos recherches.

Si un de ces sujets vous intéresse, si vous souhaitez débiter ou avoir de l'aide quant à votre généalogie et vous joindre à nous, n'hésitez pas à contacter :

Jean Claude Mazot
adresse mail : jc.mazot@orange.fr

Nouvelles des associations

Bibliothèque

Comme tous les services publics, la bibliothèque a repris son rythme de croisière, mais loin de tomber dans la routine, les bénévoles ont des tas de projets en tête.

- Le samedi 11 septembre, nous prévoyons une fête autour d'un apéritif à partir de 11h, destinée en priorité aux abonnés pour une reprise de contact à la rentrée et présentation de la nouvelle équipe, Il va de soi que toute personne intéressée par cette activité (en futur lecteur ou futur bénévole) pourra se joindre à nous.

- Le samedi 11 décembre, nous retrouverons avec plaisir les BLB (Brèves Littéraires Baladines) que nous avons dû annuler l'an dernier, Covid oblige... De nombreux auteurs locaux seront parmi nous (voir article ci-dessous) et nous espérons que le succès de cette manifestation sera au rendez-vous comme en 2019.

- En février, la désormais classique Dictée de Pivot sera proposée pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands.



- Et d'autres animations sont prévues. Nous vous en reparlerons en temps utile.

Pour information, le bibliobus passera à Baladou le 13 juillet avec son nouveau lot de livres inédits.

Nous vous attendons tout l'été aux jours et heures habituels d'ouverture :

mercredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h à 12h

Brèves Littéraires Baladines

A l'approche de notre 2^{ème} édition des « **Brèves Littéraires Baladines** » qui auront lieu le **Samedi 11 Décembre 2021** à la salle des fêtes, les bénévoles de la bibliothèque sont heureux de vous dévoiler en avant-première les noms de quelques auteurs qui nous ont confirmé leur présence.

Notre invité d'honneur sera M. Jean-Paul MALAVAL.

Il sera entouré d'auteurs de talent :

Jean Guy SOUMY, Alain JOMY, Jean-Pierre ALAUX et Jean-Luc BRIAT pour les romans,

Gilles LADES et François THIVEAUD pour la poésie,

Sylvie STAUB et Isabelle Laure TREYBORAC pour les livres pour la jeunesse.

Côté BD nous accueillerons Christian FAURE et l'Oreille qui voit, tandis que Charles SOUBEYRAN nous proposera une exposition sur Claire BRETECHER.

En outre une exposition de tableaux d'artistes-peintres locaux sera présentée à cette occasion, accompagnée des œuvres du photographe Bernard COULIE.

Quelques légères modifications pourront encore voir le jour dans les mois qui viennent ; le programme final sera diffusé le moment venu via les moyens de communication habituels de la Mairie : Panneau Pocket, courrier électronique et site web de la Mairie.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux lors de cet événement, nous vous souhaitons de passer un bel été.

Nouvelles des associations



Comité des fêtes

Bonjour à tous !

La saison des festivités approche ! Il était temps, pour nous, de prendre une décision quant au maintien ou non de la fête votive de Baladou.

Ainsi, suite à la réunion du bureau, nous avons décidé de ne pas maintenir la fête de Baladou « normale ».

Cependant, il nous a paru impensable de ne maintenir aucune festivité pour la journée du 15 août 2021. C'est pour cela, qu'avec l'ensemble du bureau, nous avons fait le choix d'organiser le traditionnel marché gourmand de Baladou. Pour compléter cette journée, nous vous proposons donc la programmation suivante :

- 9h00 : Messe suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 10h30/11h : Apéritif offert par la mairie
- 13h30 : Début des inscriptions pour le tournoi de pétanque
- 17h30 : Installation du Marché Gourmand
- 19h00 : Animation du marché par L'ORCHESTRE DE CEDRIC BERGOUGNOUX

Tout au long de la journée, nous vous proposons également la traditionnelle exposition des voitures anciennes. Pour vous accompagner et vous hydrater durant toute la journée, une buvette sera également à votre disposition !

Malgré une programmation allégée, l'organisation de cette journée implique quelques frais, c'est pour cela que nous avons décidé de maintenir les Aubades les week-ends du 1er et 8 août afin de prévenir tous les baladins de la manifestation et d'expliquer le programme. Une cagnotte sera mise à disposition pour tous ceux qui souhaitent participer au financement de cette journée.

Si vous ne souhaitez pas nous recevoir, merci de nous le faire savoir via notre adresse mail :

comitedesfetesbaladou@outlook.fr ou par téléphone au 06.44.75.82.82. (Possibilité de le signaler à la mairie également).

Nous espérons donc vous retrouver toujours plus nombreux et motivés !

Merci à tous pour votre compréhension et à très vite !
Prenez soin de vous !

Pour le comité des fêtes,
Le président, Thomas Lacroix.



Pomié en fêtes

Chasse aux œufs de Pâques

Le lundi 5 avril devait avoir lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, ouverte à tous les enfants, petits-enfants, nièces et neveux des habitants de Pomié.

Rendez-vous avait été donné à toutes et à tous à 10h30 autour de la mare du village.

La sous-préfecture ne nous a malheureusement pas

autorisé à organiser ce rendez-vous festif de printemps (les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public restant interdits).

Mais les chasseuses et chasseurs inscrits n'ont pas été oubliés pour autant, le lapin de Pâques est venu à domicile leur apporter à chacun un petit panier d'œufs en chocolat.

Nouvelles des associations



VIDE-GRENIERS ANNUEL

Le dimanche 27 juin, après un bel orage nocturne, c'est avec une météo incertaine, que s'est tenu le vide-greniers annuel de BALADOU.

Au final une trentaine d'exposants, totalisant environ 250 mètres de stands, n'a pas eu peur des prévisions météorologiques trop pessimistes (seules deux petites ondées de quelques minutes ont nécessité de protéger brièvement les livres et autres objets fragiles proposés à la vente).

Ce premier vide-grenier de l'été, rendez-vous incontournable du dernier dimanche de Juin à Baladou, a permis à tous, exposants et chineurs, de se retrouver avec grand plaisir.



Pour l'occasion la manifestation avait délaissé le parc arboré au-dessus de la mairie pour s'installer le long de la route du bourg, entre la mairie et l'église, ce qui a grandement facilité l'application des distances de sécurité et autres contraintes liées à la situation sanitaire actuelle (tout en laissant totalement libre l'accès au bureau de vote pour le 2ème tour des élections).

En complément de la buvette tenue par l'Association, les pâtisseries élaborées par Marie Lacheze (L'Atelier de Marie) ainsi que les grillades proposées par Manu et Francis Delpy de Gaillard ont rassasié à l'heure du repas nombre d'exposants et de visiteurs.

Baladou Gym

Après le confinement le réconfort. En effet, nous avons repris notre activité de gymnastique le 26 mai dernier. Nous avons eu beaucoup de plaisir de nous retrouver, de nous dégourdir, de nous détendre. Et quoi de plus agréable que de faire cours, dehors, au soleil, sous un ciel bleu, avec le chant des oiseaux et même sans ciel bleu ou sans soleil. Au fil de nos échanges verbaux, nous nous sommes aperçus qu'il était difficile de reprendre une activité quelle qu'elle soit, de sortir de chez soi, de rencontrer du monde, de se bouger. En fait, nous étions en train, doucement, de glisser vers une routine casanière. D'autant plus quand nous augmentons en âge.

Le 16 Juin a eu lieu notre Assemblée Générale. Une fois de plus, nous étions nombreux à être présents, des adhérents et de futurs adhérents. Cela montre l'intérêt porté à Baladou-Gym. Durant cette AG, nous



avons présenté le passé du bilan moral et financier de l'association, et également, le futur : la reprise en septembre prochain, c'est-à-dire le lundi 6 septembre à 9h30 et le mercredi 8 septembre à 18h30 ; ainsi que la

Nouvelles des associations

Baladou Gym (suite)

présentation de deux projets.

Ces projets ont les objectifs pour Baladou-Gym, de redonner du dynamisme à notre association qui a vu chuter son nombre d'adhérents, mais également de conquérir ou reconquérir un public devenu sédentaire, voire isolé socialement depuis le premier confinement.

Les deux projets s'adressent à tout public, homme et femme de plus de 60 ans. Chacun se déroulera sur 13 séances de 1 heure et demie ou 2 heures, à la salle des fêtes de Baladou.

Le premier projet s'appelle « Equilibre du Bien-être ». La première séance débutera le 13 septembre prochain.

Le deuxième projet s'appelle « J'équilibre mon corps et mon alimentation ». Il débutera le 17 janvier 2022.

Le nombre de participants étant limité à 12, il sera nécessaire de s'inscrire aux sessions

Nous ne manquerons pas de vous apporter plus de précisions, fin août, par différents moyens de communication.

Nous vous souhaitons de belles et bonnes vacances sereines, et nous aurons plaisir à vous rencontrer en septembre prochain, pour de nouvelles aventures au sein de Baladou-gym

Les Baladeurs Baladins

Comme les autres années les « habituels volontaires » se sont mobilisés durant la semaine du 15 au 22 mai pour effectuer le fauchage des sentiers sur les trois itinéraires balisés au départ du parking du cimetière : Lagarrige, Mas del Pech (marquage jaune) et Mont-Mercou – le Bournissard et retour (marquage bleu).

La météo de cette année ayant été propice à la repousse, les travaux de fauchage ont repris le mercredi matin de 9 heures à 11 heures. Toute aide est évidemment la bienvenue. On se donne rendez-vous à 9 heures sur le parking du cimetière et on se rend ensuite ensemble ou par équipe là où l'intervention est nécessaire.

Les « habituels volontaires » proposent, au contraire de ce qui se fait souvent, de joindre l'agréable à l'utile (l'entretien!), c'est-à-dire de proposer à intervalles plus ou moins réguliers des balades guidées sur les sentiers et

les chemins de Baladou et éventuellement au-delà. Une première balade a ainsi été organisée le dimanche 13 juin.

Nous étions une quinzaine de Baladins à nous être rassemblés sur le parking du cimetière pour un circuit de 9,5 km qui nous a amenés jusqu'au Bournissard en suivant un parcours proposé par Dominique. Nous avons ensuite partagé un pique-nique convivial sur les tables situées sous les arbres non loin de la Mairie.

Une autre balade sera proposée à une date à déterminer en septembre ou octobre. On prévoit de proposer deux circuits, un d'environ 5 km, pour permettre à tout le monde de profiter, sans stress, des plaisirs de la

marche au grand air, et un autre, de 10-12 km, pour les marcheurs confirmés. L'idée est de se retrouver à nouveau tous ensemble pour partager le pique-nique du midi. L'information sera diffusée le moment venu.



Nouvelles des associations

Les Baladeurs Baladins (suite)

Par ailleurs « les habitués volontaires » souhaitent proposer d'autres itinéraires afin de compléter le réseau



des circuits pédestres et desservir autant que possible les hameaux qui ne le sont pas encore. Nous avons déjà quelques idées, mais toute suggestion est la bienvenue. Bien entendu qui dit plus de sentiers dit plus de travail de mise en place et d'entretien, et une fois encore il est fait appel à votre bonne volonté pour venir renforcer l'équipe des « habitués volontaires ». Tout le monde est bienvenu, et personne ne doit se sentir obligé !

Il y a juste un an, les cartes et la description des itinéraires des trois sentiers balisés avaient été distribuées en encart du Petit Baladin de juillet 2020. Ces cartes seront prochainement mises à jour, notamment

pour tenir compte de la présence des plaques des noms de rue, ce qui peut aider à l'orientation. En outre, des cartes et des circuits pourront être proposés pour des itinéraires non balisés afin de compléter les possibilités de balades.

Si vous souhaitez être tenus au courant des activités, et notamment des prochaines balades, si vous êtes disposés à aider à la création et à l'entretien des sentiers, si vous souhaitez recevoir les cartes et les descriptions d'itinéraire, n'hésitez pas à laisser un petit message par courriel à l'adresse baladeurs.baladins@gmail.com, ou encore par téléphone ou texto/SMS à Lionel (06 31 33 65 22), à Étienne (06 02 32 10 87) ou à Dominique (06 42 92 08 45).

A bientôt sur les sentiers de Baladou !

Accordanse

Après une longue pose due aux restrictions sanitaires et aux accès aux salles limités ou interdits, l'association réouvre les portes de la salle des fêtes de Baladou pour sa reprise d'activité le mardi 07 septembre de 19h30 à 22h30, avec des créneaux horaires distincts par groupe.

Les deux premières séances sont gratuites.

Renseignements au 07 86 55 38 24

La boîte à livre/à lire

Située sur le parking du 19 mars 1962, en contrebas de la mairie, l'ancienne cabine téléphonique aménagée est depuis plusieurs années un lieu d'échange, de dépôt et d'emprunt de livres de toute nature: bandes dessinées, romans, policiers, histoire, cuisine etc.. Petits et grands peuvent y trouver une lecture à leur goût. Cet espace gratuit et librement accessible permet de déposer, d'emprunter ou d'échanger à souhait des livres.

Quelques rappels :

- La boîte à lire existe pour favoriser les échanges autour d'un livre et encourager le plaisir de la lecture.
 - des étagères sont prévues pour la présentation des œuvres, merci de veiller à y laisser un peu d'ordre pour les visiteurs suivants...
 - veiller à y déposer des livres « tout public » (des enfants s'y rendent) et en état correct (éviter ceux déchirés ou trop abîmés...)
 - Les livres empruntés à la bibliothèque doivent être rendus au point d'origine lors des permanences.
-

Nouveautés réglementaires

Allongement du congés paternité et accueil d'enfant

Sa durée passe de 11 jours fixes à 25 jours fractionnables, pour les naissances survenues après le 1er juillet 2021.

Chômage partiel

A compter du 1er juillet 2021, les salariés percevront une indemnité de 72 % (au lieu de 84 %) du salaire net. Les salariés des entreprises relevant des secteurs les plus touchés par la crise et ceux des entreprises fermées administrativement continueront de percevoir une indemnité égale à 84 % du salaire net jusqu'au 31 août 2021.

Arrêts de travail des professionnels libéraux

Les professionnels libéraux (sauf les avocats) pourront bénéficier d'indemnités journalières pour les 3 premiers mois en cas d'arrêt de travail, avec seulement 3 jours de carence comme les salariés du privé, au lieu de 90 jours

jusqu'à-là. En fonction de leurs revenus, leur cotisation sera comprise entre 50 € et 370 € par an, pour une prestation pouvant aller de 22 € à 169 € par jour, dans la limite de 3 mois par arrêt et de 4 arrêts sur 3 ans.

Nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE)

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) n'est plus informatif mais opposable. Son contenu et sa méthode de calcul sont également transformés. Ce document qui indique au futur acquéreur ou locataire une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre, notamment à travers les étiquettes énergie, devient plus lisible et plus fiable.

MaPrimeRenov'

Les propriétaires bailleurs peuvent désormais demander des aides pour rénover leur logement locatif. voir : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/ma-prime-renov>

Bon à savoir

Résultats d'examens

Félicitations aux Baladines et Baladins nouvellement diplômés!

Diplôme Universitaire de Technologie - spécialité génie civil; **Robin VACHER**

Baccalauréat Général: **Jayson MALHANA**, mention assez bien

Baccalauréat professionnel - spécialité technicien du froid et conditionnement de l'air : **Emile DUMAS**, mention assez bien

Diplôme national du Brevet

Brevet général

Isia BOUCART, mention très bien

Léa AMANN, mention assez bien

Marie CHARAZAC, mention assez bien

Brevet professionnel

Kylian CAMPASTIE, mention très bien

Mélessandre MAUBAREYT, mention assez bien

Brevet de Technicien Supérieur - spécialité bioanalyse et contrôle: **Morgane CHASE**

Licence Professionnelle - spécialité chargé de communication et relation client: **Rémi BRU**

Calendrier des vacances scolaires 2021-2022

Zone C (Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse)

Rentrée: le jeudi 2 septembre 2021

Vacances de Toussaint: du samedi 23 octobre 2021 au lundi 08 novembre 2021

Vacances de Noël: du samedi 18 décembre 2021 au lundi 03 janvier 2022

Vacances d'hiver: du samedi 19 février 2022 Au lundi 07 mars 2022

Vacances de printemps: du samedi 23 avril 2022 Au lundi 09 mai 2022

Pont de l'Ascension: du mercredi 25 mai 2022 Au Lundi 30 mai 2022

Vacances d'été: jeudi 07 juillet 2022 au soir

Les maisons au service du public

Centre des Finances Publiques

A compter du 1^{er} janvier 2022 le Centre des Finances Publiques de Souillac sera fermé. Un service de proximité de plus qui ferme au plan local. Seules 4 antennes du Trésor Public seront à terme implantées dans le Département. Le développement des procédures par internet impulse cette perte de contact humain.

La Direction Départementale des Finances Publiques détache un agent et propose une permanence, le mardi (le matin de 9h à 12h sans rdv et l'après-midi de 14h à 17h sur RDV au 05 82 13 00 85) à la Maison CAUVALDOR Services située à la mairie de Martel, pour répondre aux interrogations des administrés.

CAUVALDOR SERVICES

La communauté de communes s'appuie sur le dispositif France Services pour son offre CAUVALDOR Services. Cette aide de proximité vous permet, selon le planning des permanences des jours et communes desservies, d'effectuer certaines démarches administratives.

CAUVALDOR Services a pour mission d'informer, d'orienter et d'offrir un accompagnement personnalisé sur de nombreux sujets concernant la formation, l'emploi, la retraite, le logement, la mobilité, un courrier administratif, la santé, le budget personnel, les problèmes judiciaires, les questions d'état civil ou de famille, les demandes de certificat d'immatriculation de véhicule. Les agents de CAUVALDOR Services aident les habitants dans toutes leurs démarches administratives auprès des organismes partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances Publiques, la Poste, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, Pôle Emploi, mais aussi auprès de la Préfecture, du

Département du Lot, GEIQ BTP, Mission Locale... Ils peuvent également éclairer les habitants sur des questions concernant les services de CAUVALDOR : habitat, urbanisme, développement économique,...

L'antenne MSAP située à la mairie de Martel, et qui vous était présentée dans le précédent numéro du Petit Baladin, a cessé de fonctionner sous cette dénomination : elle s'est transformée en « maison CAUVALDOR Services ». Marie-Pierre Pinsac assure les permanences le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le jeudi de 13 h à 19 h. Téléphone: 05 82 13 00 85.

La communauté de communes CAUVALDOR a également mis en place un car itinérant dit « CAUVALDOR Services ». Dans ce camping-car aménagé en bureau, deux agents de CAUVALDOR sont à votre disposition. Ils sont tous les deux joignables par téléphone ou par mail.

Mathilde au 06 49 22 13 65 et Frédéric : au 06 49 22 13 64 ou par e-mail à l'adresse

cardesservicespublics@cauvaldor.fr. Ils peuvent aussi être contactés sans rendez-vous lors du passage du car itinérant. On peut trouver le calendrier des dates de passages et des heures d'ouverture du bureau itinérant sur :

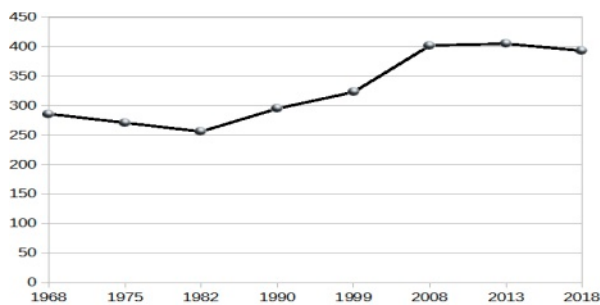
<https://www.cauvaldor.fr/famille-et-solidarite/cauvaldor-services/le-car-des-services-publics-itinerants/?L=0>

Pour accéder directement à ce site vous pouvez également scanner le code QR ci-dessous:



Statistiques: le recensement de 2018

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques) vient de publier il y a seulement quelques jours la synthèse des résultats du recensement de 2018 pour Baladou (en réalité les enquêteurs sont passés en janvier et février 2019). C'est donc une bonne occasion pour nous pencher sur certains aspects méconnus de notre Commune. A noter que lorsque rien n'est spécifié les données se réfèrent par défaut à 2018. On peut considérer que depuis lors seulement un léger changement a pu intervenir dans les chiffres et que ceux-ci dépeignent raisonnablement bien la situation actuelle.



Evolution de la population de Baladou de 1968 à 2018

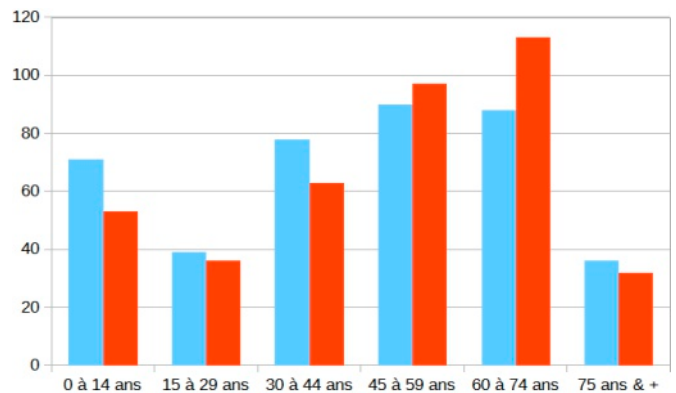
Selon l'INSEE la population de Baladou effectivement recensée en 2018 est de 393 personnes. Après un creux à 250 habitants en 1982, La population totale a crû jusqu'à 400 habitants en 2008 et stagne depuis, avec même une légère tendance à la diminution depuis lors, tendance qui risque de se confirmer en l'absence de nouvelles arrivées au vu de la structure d'âge des habitants.

En effet, sur les dix dernières années on constate un vieillissement sensible de la population, avec 36 personnes en moins dans le groupe des moins de 45 ans, et 28 personnes en plus dans celle des plus de 45 ans. Les tranches d'âge les plus jeunes sont affectées, ce sont les plus susceptibles de se déplacer hors de la commune à la recherche d'un emploi, il y a donc peu d'espoir qu'un redressement de la démographie apparaisse du seul fait des naissances au sein de la population communale.

En 2018 on compte un excédent d'hommes dans la population totale : il y a en effet 202 hommes pour 191 femmes, cet excédent provient essentiellement de la tranche d'âge comprise entre 20 et 64 ans, avec 13 hommes en plus, alors que les femmes dominent légèrement dans la tranche inférieure (+1) comme dans la tranche supérieure (+2).

Parmi les personnes de plus de 15 ans on en compte pratiquement 69 % vivant en couple, dont 54 % de mariés. Parmi les 31 % restants il y a 21 % de célibataires (probablement en majorité les plus jeunes) en plus des veufs et des divorcés. 50 % des personnes vivant seules ont

plus de 80 ans, mais aucune des personnes seules n'avait moins de 25 ans en 2018



Evolution de la structure d'âge de la population de Baladou. Bleu: 2008; rouge: 2018

Parmi les 250 logements existants sur la commune en 2018, 178 sont des résidences principales dont 153 sont occupées par leur propriétaire. Sur le total, 240 sont des maisons et 10 sont des appartements. 60 % des résidences principales ont au moins 4 pièces. 26 % des résidences principales sont antérieures à la Deuxième Guerre Mondiale, et 18 % sont postérieures à 2015, tandis que 50% des résidences principales ont été terminées entre 1971 et 2005. Ces chiffres peuvent paraître contre-intuitifs, en effet quand on circule à travers Baladou on a l'impression que la grande majorité de l'habitat se trouve dans des maisons anciennes. En réalité l'INSEE prend en compte la fin des travaux. Donc un bâtiment ancien qui a été réhabilité et modernisé est considéré comme étant plus récent que les murs d'origine ne le sont en réalité.

Environ les 2/3 des ménages établis à Baladou le sont depuis moins de 20 ans, 1/5 des ménages sont installés depuis moins de 5 ans, tandis qu'1/4 l'est depuis plus de 30 ans. On voit ici que la part de la population baladine "d'origine" tend à être rajeunie par des apports extérieurs qui deviennent majoritaires.

Sur les 178 ménages, seuls 7 ne disposent pas de voiture, tandis que 102 (57%) ont au moins 2 voitures. Sans surprise 89 % des personnes utilisent une voiture, une fourgonnette ou un camion pour se rendre à leur lieu de travail. 9 % habitent sur leur lieu de travail ou s'y rendent à pied. Les transports publics sont cités pour mémoire : il n'offre pas une solution viable à Baladou pour se rendre sur le lieu de travail. A méditer...

Dans un prochain numéro nous nous pencherons plus particulièrement sur les questions relatives à l'activité économique des habitants de Baladou.

Agenda

Comité des fêtes

AUBADES

week-end des 1 et 8 août

FÊTE VOTIVE, MARCHÉ GOURMAND

week-end du 15 août

9h00 : Messe et dépôt de gerbe au Monument aux Morts

10h30/11h : Apéritif offert par la mairie

13h30 : Début des inscriptions pour le tournoi de pétanque

17h30 : Installation du Marché Gourmand

19h00 : Animation par l'orchestre de C. Bergougnoux

contact: Thomas Lacroix, 06.44.75.82.82

comitedesfetesbaladou@outlook.fr .

Réunions de généalogie

MAIRIE, SALLE DU CONSEIL

Le premier vendredi du mois

contact: Jean-Claude MAZOT

jc.mazot@orange.fr

Cours de Gym

SALLE DES FÊTES

Reprise: lundi 6/9 à 9h30 et jeudi 8/9 à 18h30

contact: Annie PESCHER

baladou.gym@orange.fr

ACCOR'DANCE

SALLE DES FÊTES

Reprise: le 07 septembre à 19 h 30.

contact: Michel GAUCHER

07 86 55 38 24

Balades et entretien des sentiers

ENTRETIEN

Le mercredi, RDV parking du cimetière, de 9h à 11h

BALADE

fin septembre - début octobre (à préciser)

contact par téléphone: voir article

email: baladeurs.baladins@gmail.com

Bibliothèque municipale

APÉRO-FÊTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

le 11 septembre à partir de 11 heures

06 73 00 11 72

bibliobaladou@gmail.com

Brèves littéraires baladines

SALLE DES FÊTES

le samedi 11 décembre 2021

contact: Claudette CAMPASTIÉ

campastie.claudette@orange.fr

Informations utiles

Bibliothèque municipale

le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

Tél: 06 73 00 11 72

bibliobaladou@gmail.com

Déchetteries

- Zone artisanale, 46600 MARTEL

Tél: 05 65 27 19 42

Mardi et vendredi : 14:00-18:00

Mercredi, jeudi, samedi: 09:00-12:00

- Combe de Nouziès, 46200 LACHAPELLE-AUZAC

tél 05 65 37 08 22

Mardi, mercredi, vendredi et samedi: : 09:00-12:00

tous les jours sauf le dimanche: 14:00-18:00

Cauvaldor Services

Mairie de Martel, place des Consuls.

Tél: 05 82 13 00 85.

Horaires : le mardi 9h-12h et 14h -17h,

le jeudi 13h-19h.

service ambulant: voir article pour connaître les horaires

Urgences

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

N° général 112

Violences conjugales 3919

SMS police secours 114

Enfance en danger 119

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

téléphone: 05 65 37 30 68

courrier électronique: mairiebaladou@gmail.com

site web: <https://www.baladou.fr>



Transport à la demande

Le mercredi matin vers Martel - 2€/pers voyage AR

Le vendredi matin vers Souillac - 2€/pers voyage AR

Le 2ème mercredi du mois après midi vers

Brive-La-Gaillarde - 2€/pers voyage AR

Prise et remise à domicile.

A réserver la veille par téléphone à la mairie

téléphone: 05 65 37 30 68

Horaire des cars liO TER - SNCF avec arrêt à Baladou

Ligne 4737 - Horaire valable jusqu'au 31 août 2021

* Ne circule pas les jours fériés (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté)	Dim à Ven*	Sam	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Ven*
	1	2	3	3	3
	liO Car	liO Car	liO Car	liO Car	liO Car
Souillac 🚩	8.25	9.40	12.40	18.40	20.29
Souillac Renaissance	8.27	9.42	12.42	18.42	20.31
Le Pigeon	8.35	9.49	12.50	18.50	20.39
Baladou	8.39	9.53	12.54	18.54	20.43
Martel	8.44	9.58	12.59	18.59	20.48
Martel-Maison-de-Retraite	8.45	9.59	13.00	19.00	20.49
St-Denis-Près-Martel 🚩	8.52	10.01	13.07	19.07	20.56
Numéro de circulation	35891	35863	35857	35861	35859

1 Circule sauf les samedis du 04 Juillet au 29 Août.
2 Circule les samedis du 03 Juillet au 28 Août.
3 Circule jusqu'au 31 Août.

* Ne circule pas les jours fériés (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté)	Lun à Sam*	Tous les jours	Lun à Sam*	Tous les jours
	1	2	1	2
	liO Car	liO Car	liO Car	liO Car
St-Denis-Près-Martel 🚩	7.04	11.38	14.17	17.18
Martel-Maison-de-Retraite	7.11	11.47	14.24	17.25
Martel	7.12	11.48	14.25	17.26
Baladou	7.16	11.52	14.29	17.30
Le Pigeon	7.20	11.56	14.33	17.34
Souillac Renaissance	7.29	11.59	14.42	17.43
Souillac 🚩	7.31	12.07	14.44	17.45
Numéro de circulation	35824	35862	35826	35830

1 Circule sauf les dimanches et fêtes du 03 Juillet au 31 Août.
2 Circule tous les jours du 03 Juillet au 29 Août.

Horaire des cars scolaires avec arrêt à Baladou

Arrêt: l'abri-bus "des lycéens", sur la RD803 - service n° 888 à partir du 01/09/2021

Saint-Denis-les-Martel - -> Souillac					
SCOLAIRE	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	
VACANCES SCOLAIRES	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	
ÉTÉ	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	
Communes et Points d'arrêt					
Saint-Denis-les-Martel Gare SNCF	06:50	08:45	13:05	18:05	
Martel Maison de Retraite	07:00	08:55	13:15	18:15	
Martel Bourg	07:04	08:59	13:19	18:19	
Martel Collège Les Sept Tours	07:08	09:03	13:23	18:23	
Baladou Bourg	07:13	09:08	13:28	18:28	
Souillac Renaissance	07:23	09:18	13:38	18:38	
Souillac Gare SNCF	07:28	09:23	13:43	18:43	
Souillac Collège/Lycée Hôtelier	07:33	09:28	13:48	18:48	
Souillac Lycée Louis Vicat	07:40	09:35	13:55	18:55	
Souillac --> Saint-Denis-les-Martel					
SCOLAIRE	LMMeJV	LMMeJV	Me	LMMeJV	LMJV
VACANCES SCOLAIRES	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV		
ÉTÉ	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV		
Communes et Points d'arrêt					
Souillac Gare SNCF	07:50	12:10	13:05	17:05	18:05
Souillac Collège/Lycée Hôtelier	07:55	12:15	13:10	17:10	18:10
Souillac Lycée Louis Vicat	08:02	12:22	13:17	17:17	18:17
Souillac Renaissance	08:09	12:29	13:24	17:24	18:24
Baladou Bourg	08:19	12:39	13:34	17:34	18:34
Martel Collège Les Sept Tours	08:24	12:44	13:39	17:39	18:39
Martel Bourg	08:27	12:47	13:42	17:42	18:42
Martel Maison de Retraite	08:30	12:50	13:45	17:45	18:45
Saint-Denis-les-Martel Gare SNCF	08:40	13:00	13:55	17:55	18:55